

Colloque « Intelligence économique et Francophonie
Vecteur de développement et de coopération internationale »
Pôle Léonard de Vinci – Paris La Défense – 24 janvier 2008

Allocution de Monsieur Bernard Cerquiglino,
Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie

L'Agence universitaire de la Francophonie se réjouit d'être le partenaire de cette importante et innovante rencontre ; pour trois raisons, dues à une triple conformité.

Ce colloque, tout d'abord, est conforme à nos méthodes. Nous avons fait valoir notre capacité d'expertise, en mobilisant nos réseaux d'experts du Sud en vue de la rencontre et après celle-ci. Par une diffusion large auprès de nos chercheurs de l'appel à propositions ; par une diffusion élargie à d'autres publics (acteurs économiques, sociaux, politiques) d'invitations à participer, dans les sites de l'Agence reliés par visioconférence (la diversité francophone s'offre actuellement, sous nos yeux et à nos oreilles) ; par une communication dynamique en faveur de cette opération ; par la proposition de réaliser un ouvrage à vocation pédagogique sur l'intelligence économique, à paraître dans l'une de nos collections.

Cette rencontre, ensuite, est conforme à notre nature. L'Agence est un réseau de réseaux (institutionnels, scientifiques, etc.). Il en est de même pour l'Assemblée des Chambres françaises de Commerce et d'Industrie ; il était donc naturel d'appareiller nos pratiques réticulaires. Nous l'avons fait en amont, afin de préparer ce colloque. Mais, plus encore, nous le ferons en aval, mettant en relation nos experts avec les réseaux consulaires que l'Assemblée entend développer à l'issue de cette rencontre, sur le thème de l'intelligence économique. Et je puis rassurer M. Philippe Clerc : l'Agence universitaire sera heureuse de bâtir en son sein, et en partenariat, un réseau de recherche ayant pour objet l'intelligence économique et la Francophonie.

Ce symposium, enfin est conforme à nos missions. Qu'est-ce que l'Agence universitaire de la francophonie ? Une institution multilatérale associative. Elle est multilatérale par sa fondation, son financement, sa pratique. Mais elle est avant tout associative : c'est une union d'universités et de chercheurs, s'associant librement pour oeuvrer au développement. Librement, et selon leurs pratiques propres : collégialité, transparence, évaluation, respect des critères scientifiques. Cette solidarité académique entend aider les partenaires du Sud à rejoindre la communauté scientifique internationale, notamment en adoptant les normes et procédures des grandes universités. Primauté de la production scientifique, évaluation, bonne gouvernance, contact étroit avec les milieux économiques, par le partenariat et la finalisation des formations en fonction des besoins. Ce dernier aspect importe, bien que de nombreuses universités n'y soient pas encore sensibles ; il est de notre devoir de les aider dans ce domaine.

En un mot, l'Agence universitaire de la francophonie met l'intelligence au service du développement. Par suite, et tout naturellement, l'intelligence économique est dans son programme.

Bernard Cerquiglini